DLP 23-7-90017323 ISSN : 0294 - 4693

Avertissements agricoles

EDITION

GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin n° 185 (13/90) du 18 JUILLET 1990

MAIS : Sésamie : programmer les interventions rapidement

MAIS

Stade : panicules mâles dégagés à apparition des soies .

SESAMIE

Situation

Le vol de la seconde génération a commencé dans les secteurs concernés autour du 15 juillet.

Préconisation

Les prévisions du bulletin précédent (5 juillet) restent valables. **Démarrer les traitements dans les zones à risques maximum à partir du 20 juillet.**

Le choix du produit se fera en fonction de l'infestation en graminées estivales dans les parcelles :

- **Parcelles peu infestées de graminées** : les insecticides microgranulés apporteront une persistance maximum.
- **Parcelles infestées de graminées** où des dégats de Cirphis sont à craindre : l'utilisation d'insecticides liquides permettra le contrôle des deux insectes.

PYRALE

Situation

Le vol se termine en cage à Biard. Les conditions météorologiques actuelles sont défavorables aux pontes.

Préconisation

Les traitements doivent être terminés depuis le 15 Juillet (bulletin du 5 juillet).

LUZERNE A GRAINES

Stades : gousses vertes à gousses brunes.

Situation

Parmi les ravageurs seule la **tordeuse** retient notre attention ; il est observé une **forte augmentation des captures** aux pièges sexuels dans la **région de Neuville et dans le Marais Vendéen.**

Préconisation

Dans les zones citées ci-dessus intervenir **dès réception** de ce bulletin avec une pyrèthrinoïde à dose normale.

7 23



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles